



Réservez votre séjour en cure prévention santé

SAISON THERMALE 2025 - 03 FÉVRIER AU 22 NOVEMBRE

Prestations non prises en charge par l'Assurance Maladie

IDENTITÉ / CURISTE 1

Référence curiste :

Civilité* : Mme M.

Nom* :

Prénom* :

Téléphone* :

Adresse* :

.....

Ville* : Code postal* :

E-mail :

Je suis parrainé(e) par :

Pour faciliter les soins en baignoire, avez-vous besoin d'un siège élévateur* ? (sans supplément) : Oui Non

IDENTITÉ / CURISTE 2

Référence curiste :

Civilité* : Mme M.

Nom* :

Prénom* :

Téléphone* :

Adresse* :

.....

Ville* : Code postal* :

E-mail :

Je suis parrainé(e) par :

Pour faciliter les soins en baignoire, avez-vous besoin d'un siège élévateur* ? (sans supplément) : Oui Non

*Mentions obligatoires.

MES SOINS DU AU (Les formules 6 jours de soins ont lieu uniquement du lundi au samedi)

ÉTABLISSEMENT THERMAL (Les thermes)			
	QUANTITÉ	MONTANT CURISTE 1	MONTANT CURISTE 2
Initiation thermale 61€/pers/jour	 € €
Rhumato 6 jours 335€	 € €
Phlébo 6 jours 335€	 € €
■ Journée supplémentaire 50€	 € €
SOUS-TOTAL	 € €

ÉTABLISSEMENT THERMAL PREMIUM (Le spa thermal)			
	QUANTITÉ	MONTANT CURISTE 1	MONTANT CURISTE 2
Initiation thermale 81€/pers/jour	 € €
Rhumato 6 jours 429€	 € €
Phlébo 6 jours 429€	 € €
"Moment de femme" spécial ménopause 429€	 € €
■ Journée supplémentaire 67€	 € €
SOUS-TOTAL	 € €

TOTAL SOINS CURISTE 1 : € **TOTAL SOINS CURISTE 2 :** € **A - TOTAL SOINS :** €

PACKS SOINS CURE PRÉVENTION SANTÉ 6 JOURS + HÉBERGEMENT 6 NUITS À LA RÉSIDENCE DES THERMES valables pour tous les curistes

MON ORIENTATION CURISTE 1 phlébo rhumato moment de femme* CURISTE 2 phlébo rhumato moment de femme*

DATES	OFFRES	QUANTITÉ	MONTANT CURISTE 1	MONTANT CURISTE 2
23/02 AU 26/04	593€	 € €
27/04 AU 01/11	647€	 € €
02/11 AU 22/11	593€ cure prévention santé avant l'hiver 2 soins offerts, 6 soins par jour au lieu de 4	 € €

OPTIONS	QUANTITÉ	MONTANT CURISTE 1	MONTANT CURISTE 2
Supplément soins à l'établissement thermal premium 94€/pers.	 € €
1 accompagnant avec soins 335€	 € €
1 accompagnant sans soin dans le même logement	Gratuit	Gratuit	Gratuit

TOTAL PACK CURISTE 1 : € **TOTAL PACK CURISTE 2 :** € **B - TOTAL PACK :** €

* Cure uniquement à l'établissement thermal premium

MON HÉBERGEMENT DU DIMANCHE / / 2025 AU SAMEDI / / 2025 HEURE D'ARRIVÉE :

RÉSIDENCE DES THERMES*** à l'établissement de soins	
	QUANTITÉ / MONTANT
6 nuits 399€ ⁽¹⁾ /logement €
De 1 à 5 nuits 70€ ⁽¹⁾ /nuit /logement €

B'O COTTAGE**** et son espace aqualudique	
Catégorie choisie	MONTANT
<input type="checkbox"/> Aulne <input type="checkbox"/> Bouleau <input type="checkbox"/> Chêne <input type="checkbox"/> Douglas <input type="checkbox"/> Epicéa	
Prix par logement de 1 à 6 pers. selon la catégorie choisie	
Prix ⁽¹⁾ pour 6 nuits (renseignement auprès du service client) €
Prix ⁽¹⁾ de la nuit supplémentaire (possibilité de prolonger votre séjour, renseignements auprès du service client) €
SOUS-TOTAL €

C - TOTAL HÉBERGEMENT : €

MA RESTAURATION À LA RÉSIDENCE DES THERMES***				
	6 JOURS	À LA CARTE	MONTANT CURISTE 1	MONTANT CURISTE 2
Petit-déjeuner buffet	67€ x 12,50 € € €
Déjeuner	ND* x 24 € € €
Dîner	ND* x 21 € € €
1/2 pension midi	199€	/ € €
1/2 pension soir	189€	/ € €
Pension complète	311€	/ € €
SOUS-TOTAL	 € € €

*ND = Non disponible

TOTAL RESTAURATION CURISTE 1 : €
TOTAL RESTAURATION CURISTE 2 : €
D - TOTAL RESTAURATION : €

⁽¹⁾ Ces prix comprennent : lit fait à l'arrivée, linge de toilette et peignoir fournis, ménage de départ (hors vaisselle et cuisine). Ces prix ne comprennent pas : taxe de séjour, caution de 250€, assurance annulation.

RÉCAPITULATIF DE MA RÉSERVATION

	TOTAL	MONTANT À VERSER À LA RÉSERVATION
A - Total des soins €	
- 20% sur les soins, remise client fidèle ⁽¹⁾	- €	
- 20% sur les soins, remise accompagnant curiste thermal	- €	
- 30% sur les soins, remise client fidèle ⁽¹⁾ (cure du 17/03 au 29/03 et du 10/11 au 22/11)	- €	
SOINS SOUS-TOTAL €	x 25% = €
B - Total pack €	x 25% = €
C - Total hébergement €	x 25% = €
D - Total restauration €	x 25% = €
SOUS-TOTAL € €
Assurance annulation ⁽²⁾ €	x 100% = €
TOTAL € €

(1) Voir conditions d'application de la remise client fidèle page 24 de la brochure.

(2) Pour un séjour d'une valeur De 0€ à 400€ = 14,50€ - De 401€ à 600€ = 25,50€ - De 601€ à 1200€ = 33€ - De 1201 à 1500€ = 38,50€ - De 1501€ à 2000€ = 47,50€ - De 2001 à 2500€ = 56€ - de 2500€ = 66€.

Assurance souscrite à la réservation pour le client auprès de Mutuaide assistance.

Les cures et prestations de prévention santé ne peuvent faire l'objet d'une prise en charge par l'assurance-maladie.

VOTRE RÈGLEMENT

Carte bancaire



Expire le :

Prélèvement SEPA (compléter le document joint) Chèque

Fait à
le 20.....

• Signature

SOLDE DU SÉJOUR À RÉGLER 1 MOIS AVANT LA DATE DE DÉBUT DE CURE

PAYEZ EN PLUSIEURS FOIS SANS FRAIS.

Plus vous réservez tôt, plus vous allégez le poids du paiement du prix de votre séjour. Finis les versements importants à quelques semaines de l'arrivée ! Consultez notre document joint ou la brochure page 42.

Extrait des conditions particulières de vente applicables aux cures médicales non conventionnées, prestations de soins (au forfait ou à la carte), hébergement seul ou avec prestations de soins, forfaits touristiques, prestations annexes

3.1 - Champ d'application

Les présentes conditions particulières sont applicables aux cures non conventionnées (cures prévention santé), prestations de soins (au forfait ou à la carte), prestations d'hébergement seul ou avec prestations de soins, forfaits touristiques, prestations annexes ; elles précisent et complètent les conditions générales de vente de la Société.

3.2 - Prix, réservation et conditions de règlement

3.2.1 - Prix

Les tarifs sont valables pour la période de référence précisée dans la documentation commerciale de la Société, sauf modification ultérieure de l'offre, évolution de la fiscalité (par exemple, taux de TVA) ou autres conditions particulières expresses. Les tarifs appliqués sont ceux en vigueur au jour de la réservation.

Concernant les prestations d'hébergement, le tarif de location comprend les consommations de fluides liées à l'occupation de l'hébergement (eau, électricité, ...) ; il n'intègre pas les prestations optionnelles. La taxe de séjour est due en sus.

3.2.2 - Réservation et conditions de règlement

La réservation peut être effectuée sur le site internet, par téléphone ou sur place.

Le bulletin de réservation doit être accompagné du versement d'un acompte dans les conditions suivantes.

Date de réception de la réservation par la Société	Somme à régler à la date de la réservation
Plus de 30 jours calendaires avant la date de début des prestations	• 25% du montant total des prestations ⁽¹⁾ • 100% de la prime de la police d'assurance éventuellement souscrite par le Client
Entre 30 jours calendaires et la date de début des prestations	• 100% du montant total des prestations • Prime de la police d'assurance éventuellement souscrite par le Client

(1) à l'exception du montant de la formule de transport qui doit être réglé à 100%

La cure Prévention Santé (non conventionnée), les prestations de soins, les prestations d'hébergement et autres prestations annexes sont définitivement réservées après confirmation écrite de la Société (après vérification de la disponibilité).

Le solde du prix doit être obligatoirement acquitté au plus tard trente (30) jours calendaires avant la date de début de la cure non conventionnée ou des prestations. Aucune cure non conventionnée ou prestation de soins ou remise des clés de l'hébergement ne peut être délivrée ni débiter sans paiement intégral préalable, même en cas de présentation du Client sur place.

En cas de retard de paiement et d'absence d'usage de sa faculté d'annulation par le Client, la Société se réserve la possibilité de considérer la vente comme définitive à compter de cette date et de considérer qu'elle est annulée du fait du Client avec les conséquences exposées à l'article 3.4.2 ci-après.

Les documents relatifs à la réservation (bon de séjour, description du site, détail des soins, ...) sont adressés après bonne fin des opérations d'encaissement. Les paiements par virement bancaire ou par carte bancaire sont à privilégier. Aucun règlement par chèque ne peut intervenir moins de trente (30) jours calendaires avant la date de début des prestations.

3.4 - Modification, annulation et interruption

3.4.1 - Modification

Toute demande de modification de sa réservation par le Client doit être adressée par courrier postal ou par courriel au Service client de la Société au plus tard trente et un (31) jours calendaires avant la date d'arrivée prévue et être acceptée par la Société. À défaut d'accord, l'impossibilité de modifier produit les effets d'une annulation à la demande du Client avec les conséquences exposées à l'article 3.4.2 ci-après. En cas de modifications de prestations à la hausse, le Client paiera à la Société la différence. En cas de modifications de prestations à la baisse, la Société conservera les sommes versées.

En cas de modification de la catégorie d'hébergement, les compléments dus à la suite de modifications (prolongation de la durée d'hébergement, catégorie supérieure d'hébergement, ...) sont facturés au tarif en vigueur à la date d'acceptation de la modification, sans frais supplémentaire.

Par exception, la modification de la formule de restauration ne sera acceptée que sous réserve de disponibilité vérifiée par la Société. Il n'est pas possible de changer une deuxième fois de formule de restauration lors du séjour.

En cas de circonstances imprévues, la Société se réserve le droit de modifier le contenu des prestations en les remplaçant par des prestations de valeur équivalente ou supérieure. Le Client a la faculté de

refuser la modification proposée. Les prestations non effectuées lui sont alors remboursées soit sur une base prorata temporis, soit sur la base du prix public lorsqu'elles sont individualisées, à titre indemnitaire, forfaitaire et définitif.

L'indisponibilité d'une installation au sein de l'établissement ou d'un hébergement ne peut pas donner lieu à remboursement, réfaction du prix ou octroi de dommages et intérêts.

3.4.2- Annulation

Toute demande d'annulation partielle ou totale de sa réservation par le Client doit être adressée par courrier postal ou par courriel au Service client de la Société dans les meilleurs délais.

Les sommes versées sont remboursées dans les conditions suivantes.

Date de réception par la Société du courrier/courriel d'annulation partielle ou totale du Client	Conséquences financières pour le Client
Plus de 90 jours calendaires avant la date de début de la cure non conventionnée / prestation	Remboursement de 100% des sommes versées concernées ⁽¹⁾⁽²⁾
Entre 90 et 31 jours calendaires avant la date de début de la cure non conventionnée / prestation	Remboursement des sommes versées concernées ⁽¹⁾⁽²⁾ , déduction faite d'une pénalité de 25 % du montant total des prestations TTC concernées
Entre 30 et 8 jours calendaires avant la date de début de la cure non conventionnée / prestation	Remboursement des sommes versées concernées ⁽¹⁾ , déduction faite d'une pénalité de 50 % du montant total des prestations TTC concernées
Entre 7 jours calendaires et la date de début de la cure non conventionnée / prestation / en cas de non-présentation	Aucun remboursement du montant total des prestations TTC concernées

(1) Les primes d'assurance ne sont pas remboursables.

(2) Aucune annulation ne peut avoir lieu pour des réservations relatives à des prestations vendues avec la mention « Non échangeable, non modifiable, non remboursable » ou une mention de sens équivalent. Si en cas de circonstances imprévues, la Société doit annuler la prestation, elle s'efforce de proposer une solution alternative. Le Client a la faculté de refuser la modification proposée. Les sommes déjà versées correspondant à des prestations non effectuées sont alors restitués par la Société, à titre indemnitaire, forfaitaire et définitif.

3.4.3 - Interruption

Aucun prorata temporis n'est pratiqué en cas d'interruption de la cure non conventionnée ou des autres prestations avant leur terme par le Client. Lorsque la cure est interrompue ou des prestations n'ont pas pu être effectuées du fait du Client (retard, ...), l'établissement thermal s'efforce de donner des prestations de remplacement d'une valeur équivalente ou inférieure. Il n'est cependant appliqué aucun abattement ni déduction si une partie de la cure ou les prestations non effectuées n'ont pu être remplacées.

En cas de circonstances imprévues, la Société se réserve le droit d'interrompre l'exécution des prestations. Dans ce cas, la Société s'efforcera de proposer des prestations de remplacement d'une valeur équivalente ou supérieure. Le Client a la faculté de refuser la modification proposée. Les prestations non effectuées lui sont alors remboursées par la Société soit sur une base prorata temporis, soit sur la base du prix public lorsqu'elles sont individualisées, à titre indemnitaire, forfaitaire et définitif.

3.5 - Capacité à bénéficier des prestations de soins

Les cures non conventionnées ou les prestations de soins sont suivies sous la responsabilité du Client et, lorsqu'elles sont prescrites ou requièrent un certificat médical, sous la responsabilité de son médecin. Un « certificat de non contre-indication à la pratique des soins thermaux » est obligatoire pour toute cure non conventionnée ou séjour avec soins thermaux de plus de trois (3) jours et doit être communiqué à la Société avant le début des prestations.

Il relève de la seule responsabilité du Client et de son médecin de s'assurer que le Client ne souffre d'aucune contre-indication impliquant qu'il ne puisse bénéficier des prestations choisies, avec ou sans assistance de l'établissement. La responsabilité de la Société ne pourra être engagée sur ce fondement. Le Client doit être en mesure de suivre par lui-même sa cure ou d'être assisté au titre de sa situation de handicap dûment reconnue.

La version intégrale des conditions générales de vente est disponible sur le site internet de la société bo-resort.com

La réservation d'une prestation entraîne la pleine et entière acceptation des conditions générales de vente.

À retourner dès que possible à b'o resort thermal & spa

5 avenue des Thermes • CS 96114 • 61140 Bagnoles-de-l'Orne
conseils@bo-resort.com • www.bo-resort.com

Thermes de Bagnoles de l'Orne - SNC capital 100 000€ - RCS Alençon 702 020 389
TVA FR 89 702 020 389 - Locataire-gérant de la société Thalie Spa - Finess 610780017

0 811 902 233

Service 0,05 €/appel
+ prix appel